



Déposez

TOUTES VOS PILES ET BATTERIES USAGÉES



Pensez à retirer les piles et batteries de vos appareils électriques hors d'usage !



**SI VOTRE PILE OU BATTERIE
EST CASSÉE OU OUVERTE, GLISSEZ-LA
DANS UN SACHET TRANSPARENT
AVANT DE LA DÉPOSER DANS LE FÛT,
POUR LA SÉCURISER.**



jerecyclamespiles.com

www.corepile.fr



L'éco-organisme Corepile organise et développe la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées en France.